



déclaration CTSD 33 du 13/06/14

Madame la Directrice Académique Adjointe,

Invoquant un problème informatique, le ministère de l'Éducation nationale a décidé, de manière unilatérale, de reporter la rentrée 2014 des enseignants du 29 août au 1er septembre et par conséquent, celle des élèves du 1er au 2 septembre. Alors que le calendrier scolaire 2014/2015 était déjà arrêté. Arguant que les enseignants et les élèves ne devaient pas faire les frais de la gestion calamiteuse de ce dossier, le SE-UNSA a obtenu qu'il n'y ait effectivement aucune récupération imposée aux enseignants et personnels d'éducation en raison du décalage de la rentrée.

Nous exigeons qu'à l'avenir les calendriers prévisionnels pluriannuels tiennent compte de tous les impondérables et ne soient pas remis en cause à la dernière minute. A l'ère des progrès informatique, elles ont bon dos les difficultés techniques.

Le CTSD est réuni ce jour pour examiner la préparation de la rentrée 2014 dans le 1er degré. L'UNSA Éducation tient à souligner à nouveau la situation dégradée de la Gironde, un des départements les moins dotés de France dont le P/E flirte avec la barre des 5. Avec l'intersyndicale, nous continuons à exiger un plan de rattrapage de 300 postes qui manquent pour améliorer significativement les conditions de travail dans les écoles et notamment la question du remplacement. Nous condamnons le fait, que de nombreux personnels vont payer le manque de dotation de la Gironde en se voyant

refuser leur temps partiel sur autorisation. Nous rappelons que ce calcul à court terme, comme nous l'avons dit à l'audience auprès du recteur, se payera par un besoin supplémentaire de remplaçants. En effet, face au manque de solutions en ressources humaines dans notre Ministère, beaucoup de collègues, pour raisons médicales, usure professionnelle, **se paient** leur allègement de service en demandant un temps partiel sur autorisation. Nous demandons que des ineats soient accordés afin de répondre aux besoins de notre département et à une gestion **humaine** des ressources.

Nous portons à nouveau votre attention sur le dossier de la direction d'école. Lors du dernier CTSD, vous nous avez indiqué que vous nous présenteriez l'organisation que vous prévoyez pour assurer les 4 jours de décharge des directeurs d'écoles de moins de 3 classes., Nous savons combien il est difficile de concilier la classe avec souvent de multiples niveaux et la direction, c'est pourquoi à l'UNSA Éducation, nous exigeons que les collègues puissent bénéficier de leur droit. Dans ce cadre, nous trouvons inadmissible que les nouveaux directeurs et les faisant fonction ne puissent pas bénéficier de la formation à laquelle ils ont droit.

En conclusion, Madame la Directrice adjointe, à l'UNSA Éducation nous ne sommes pas optimistes sur la prochaine rentrée qui se profile. A l'heure où le ministère a signé des accords pour mettre en place des actions de prévention des risques psychosociaux - via les CHSCT, la DSDEN de la Gironde met en place une rentrée purement comptable au détriment des personnels enseignants.

Pour l'UNSA-Éducation

Evelyne Faugerolle

*l'éducation,
notre terrain d'action*

